



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Saison 2021/2022

23 novembre 2022

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT :

Tout d'abord, je tiens à remercier toutes les personnes présentes ce soir.

L'Assemblée Générale est un moment privilégié qui permet de faire un point sur les actions réalisées au cours de l'année sportive 2021/2022 et de se projeter dans un avenir proche.

Après ces deux années « difficiles », nous repartons tous de bon cœur. Cette année est une année électorale, nous procéderons donc à l'élection du bureau (président, secrétaire et trésorier).

Les effectifs :

Nous avons eu 21 licenciés répartis comme suit :

- 3 jeunes : 1 junior et 2 benjamins ;
- 18 adultes : 3 seniors 1, 9 seniors 2 et 3 seniors 3.

Nous avons perdu 3 licences par rapport à la saison passée.

Sur ces 21 licences, 86% sont des renouvellements et 14% des créations, nous avons 4 « femmes » pour 17 « hommes », soit un rapport de 19% pour 81%, la FFTA souhaite 30% de « femmes ».

Les concours du club :

Nous devons organiser différentes épreuves en salle et en extérieur, malheureusement la crise sanitaire nous a contraint d'annuler ces épreuves.





Les compétiteurs :

Didier à participé à 3 concours en salle où il est deux fois médaille d'argent et au Championnat Départemental Salle où il prend la 3ème place.

En TAE , il participe à 2 concours dont le Championnat Départemental où il termine Vice Champion de la Manche en TAE distance Internationale.

Le C.E.L. :

Cette saison nous n'avons pas participé au Contrat Éducatif Local (C.E.L.) en partenariat avec l'OC2S.

Le C.E.L. permet aux scolaires de découvrir, pour une somme modique, des activités, soit sportives , soit culturelles et ceci sur plusieurs séances.

Les animations :

Le vendredi 29 juillet 2022, nous avons été sollicité par l'association BROL pour animer deux séances d'une heure pour deux groupes de jeunes filles en colonie de vacances.

Entraînements :

Cette année a été particulièrement difficile dans la gestion des créneaux d'entraînements. Cela du en grande parti par les difficulté d'encadrement.

Approbation du rapport moral :

Pour : 12

Abstention : 1

Contre : 0



2/7





BILAN FINANCIER :

BILAN FINANCIER SAISON 2022 (du 01 septembre 2021 au 31 août 2022)

DEPENSES	
Rubrique	Montant
Achats de matériel	0,00 €
Affiliation FFTA	20,00 €
Assurance	173,41 €
Club	57,24 €
Dépenses concours	0,00 €
Formations	0,00 €
Inscriptions calendrier	0,00 €
Licences (FFTA)	1 213,90 €
Inscriptions concours	46,00 €
Bénévolat	2 734,20 €

RECETTES	
Rubrique	Montant
Vente matériel	17,00 €
Intérêts bancaires	8,28 €
Location arcs	0,00 €
Animations	50,00 €
Recettes concours	0,00 €
OC2S (CEL)	0,00 €
Subvention St Hilaire 2022	700,00 €
Subvention Le Mesnard 2022	50,00 €
Subvention CD50	0,00 €
Licences (Club)	967,00 €
Remboursement concours	23,00 €
Bénévolat	2 734,20 €

Excédent saison 2022	304,73 €
----------------------	----------

Déficit saison 2022	
---------------------	--

TOTAL DEPENSES	4 549,48 €
-----------------------	-------------------

TOTAL RECETTES	4 549,48 €
-----------------------	-------------------

Solde compte courant	3 795,74 €
Solde livret bleu	1 665,99 €
Solde caisse	410,85 €

TOTAL DISPONIBLE AU : 01/09/2022 5 872,58 €

Approbation du bilan financier :

Pour : 12

Abstention : 1

Contre : 0



3/7





BUDGET PREVISIONNEL :

BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2023 (du 01 septembre 2022 au 31 août 2023)

DEPENSES	
Rubrique	Montant
Achats de matériel	1 000,00 €
Achats textile	150,00 €
Affiliation	20,00 €
Assurance	200,00 €
Club	250,00 €
Dépenses concours	200,00 €
Formations	150,00 €
Inscriptions calendrier	0,00 €
Inscriptions concours	580,00 €
Licences (part FFTA)	2 000,00 €
Bénévolat	8 962,10 €

RECETTES	
Rubrique	Montant
Vente matériel	150,00 €
Vente textile	150,00 €
Intérêts bancaire	15,00 €
Location arcs	75,00 €
Subvention SHH 2023	750,00 €
Recettes concours	400,00 €
OC2S (CEL)	160,00 €
subvention Le Mesnillard 2023	100,00 €
Animations	50,00 €
Licences (Club)	2 700,00 €
Bénévolat	8 962,10 €

TOTAL DEPENSES	13 512,10 €
-----------------------	--------------------

TOTAL RECETTES	13 512,10 €
-----------------------	--------------------

Approbation du budget prévisionnel :

Pour : 12

Abstention : 1

Contre : 0





MONTANT DES LICENCES 2022/2023 :

Pour la saison à venir, nous n'augmentons pas le prix des licences. La part revenant au club est en moyenne de 22€.

Pour rappel, le club accepte différents modes de paiement : Spot50, AtoutsNormandie, Saint'H, Convention d'aide aux loisirs avec l'OC2S, Chèque Loisir Parigny, ANCV, ANCS...

Des facilités de paiement peuvent également être étudiées au cas par cas.

TARIFS DES LICENCES 2022/2023

Types de licences	Adhérent(e) né(e)	Vous êtes	Age en 2019	Tarifs
Adultes Encadrement sans pratique	Avant le 01.01.1964	(S3) Senior 3	60 ans et plus	35 €
	Entre le 01.01.1964 et le 31.12.1983	(S2) Senior 2	40 à 59 ans	
	Entre le 01.01.1984 et le 31.12.2002	(S1) Senior 1	21 à 39 ans	
Adultes Loisirs pratique en club	Avant le 01.01.1964	(S3) Senior 3	60 ans et plus	85 €
	Entre le 01.01.1964 et le 31.12.1983	(S2) Senior 2	40 à 59 ans	
	Entre le 01.01.1984 et le 31.12.2002	(S1) Senior 1	21 à 39 ans	
Adultes pratique en compétition	Avant le 01.01.1964	(S3) Senior 3	60 ans et plus	100 €
	Entre le 01.01.1964 et le 31.12.1983	(S2) Senior 2	40 à 59 ans	
	Entre le 01.01.1984 et le 31.12.2002	(S1) Senior 1	21 à 39 ans	
Handisport	Toutes Catégories	Toutes Catégories		50 €
Jeunes	Entre le 01.01.2003 et le 31.12.2005	U 21	18 à 20 ans	70 €
	Entre le 01.01.2006 et le 31.12.2008	U 18	15 à 17 ans	
	Entre le 01.01.2009 et le 31.12.2010	U 15	13 à 14 ans	
	Entre le 01.01.2011 et le 31.12.2012	U 13	11 à 12 ans	
Poussins	Après le 01.01.2013	U 11	10 ans et moins	50 €
Licence Découverte	Toutes catégories à partir du 1er Mars	Toutes Catégories		50 €
FFSU/UNSS	Toutes Catégories	Toutes Catégories		50 €

▪ Assurance Individuelle Accident Comprise





TARIFS DES LICENCES 2023/2024 :

Pour la saison 2023/2024, nous anticipons l'augmentation du prix des licences. La part revenant au club est en moyenne de 25% du montant le reste étant versé aux instances sportives.

TARIFS DES LICENCES 2023/2024

Types de licences	Adhérent(e) né(e)	Vous êtes	Age en 2019	Tarifs
Adultes Encadrement sans pratique	Avant le 01.01.1965	(S3) Senior 3	60 ans et plus	40 €
	Entre le 01.01.1965 et le 31.12.1984	(S2) Senior 2	40 à 59 ans	
	Entre le 01.01.1985 et le 31.12.2003	(S1) Senior 1	21 à 39 ans	
Adultes Loisirs pratique en club	Avant le 01.01.1965	(S3) Senior 3	60 ans et plus	90 €
	Entre le 01.01.1965 et le 31.12.1984	(S2) Senior 2	40 à 59 ans	
	Entre le 01.01.1985 et le 31.12.2003	(S1) Senior 1	21 à 39 ans	
Adultes pratique en compétition	Avant le 01.01.1965	(S3) Senior 3	60 ans et plus	105 €
	Entre le 01.01.1965 et le 31.12.1984	(S2) Senior 2	40 à 59 ans	
	Entre le 01.01.1985 et le 31.12.2003	(S1) Senior 1	21 à 39 ans	
Handisport	Toutes Catégories	Toutes Catégories		55 €
Jeunes	Entre le 01.01.2004 et le 31.12.2006	U 21	18 à 20 ans	75 €
	Entre le 01.01.2007 et le 31.12.2009	U 18	15 à 17 ans	
	Entre le 01.01.2010 et le 31.12.2011	U 15	13 à 14 ans	
	Entre le 01.01.2012 et le 31.12.2013	U 13	11 à 12 ans	
Poussins	Après le 01.01.2014	U 11	10 ans et moins	60 €
Licence Découverte	Toutes catégories à partir du 1er Mars	Toutes Catégories		55 €
FFSU/UNSS	Toutes Catégories	Toutes Catégories		50 €

▪ Assurance Individuelle Accident Comprise

Approbation du montant des licences :

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0





ELECTION DU BUREAU :

Le bureau doit être élu par l'assemblée pour 2 ans.
Le bureau exécutif, qui se représente, est composé comme suit :

M.Christian DUNAUD – Président

M.Pierric POULAIN – Secrétaire

M.Pascal CHAPEL – Trésorier

Reconduction du bureau :

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

QUESTIONS DIVERSES :

Projets :

- Si des volontaires le souhaitent, le club prend en charge les formations d'entraîneur et d'arbitre, le CD50 participe également à hauteur de 50% du montant de la formation entraîneur;
- Un polo est proposé pour les compétiteurs qui font du parcours, mais il est également possible de l'acheter pour ceux qui le souhaitent (15€).
- Pour rappel nous avons également des « floccages », à notre blason, de disponibles (5,50€).

Remerciements :

Le club tient à remercier la mairie de St Hilaire pour la confiance qu'elle lui accorde en lui mettant à disposition la salle Lecroisey. En souhaitant que la saison à venir soit plus propice à la pratique de notre sport.

M. Loïc SANSON, conseiller en charge des associations à la mairie de St Hilaire a pris la parole pour souligner l'investissement du club dans la vie sociale de la commune.

